



## **Ville de Marseille - Mairie de Marseille**

DGUAH-DGUAH-SCRPDGUAH (42104)

### **Acte d'engagement**

**Prestations de géomètre expert dans le cadre de la gestion de biens du patrimoine de la ville de Marseille et de la réalisation d'opérations immobilières et foncières.**

**Numéro de la consultation : 2019\_42104\_0009**

**Procédure de passation : Procédure adaptée**

**Date de notification :**

## Sommaire

<b>Article 1 - INFORMATIONS ADMINISTRATIVES (RENSEIGNE PAR LA COLLECTIVITE)...</b>	<b>3</b>
1.1 Marché.....	3
1.2 Pouvoir adjudicateur.....	3
1.3 Informations comptables et financières.....	3
<b>Article 2 - CONTRACTANT(S).....</b>	<b>4</b>
2.1 Identification.....	4
2.2 Compte à créditer.....	8
<b>Article 3 - OBJET.....</b>	<b>9</b>
<b>Article 4 - MONTANT ET PRIX DU MARCHE.....</b>	<b>9</b>
4.1 Montant.....	9
4.2 Sous traitance.....	10
<b>Article 5 - AVANCE.....</b>	<b>10</b>
<b>Article 6 - DUREE.....</b>	<b>11</b>
<b>Article 7 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES.....</b>	<b>11</b>
<b>Article 8 - ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT.....</b>	<b>11</b>
<b>Article 9 - SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR.....</b>	<b>12</b>

## Article 1 - INFORMATIONS ADMINISTRATIVES (RENSEIGNE PAR LA COLLECTIVITE)

### 1.1 Marché

Numéro du marché :

La procédure de passation est la suivante :  
MAPA OUVERT AVEC BOAMP - selon les articles suivants : article 42-2° de l'ordonnance n° 2015-899 et article 27 du décret n° 2016-360.

Accord-cadre à bons de commande selon les articles 78 et 80 du décret n° 2016-360.

Nature des prestations : Services

### 1.2 Pouvoir adjudicateur

Ville de Marseille  
Hôtel de Ville  
Quai du Port  
13233 Marseille Cedex 20

Madame Laure Agnès CARADEC, Adjointe au Maire déléguée à l'Urbanisme, au Projet métropolitain, au Patrimoine foncier et au Droit des sols

Habilitée à signer en vertu de l'arrêté de délégation de signature du Maire de Marseille n° 16/0127/SG du 30 mai 2016

Personne habilitée à donner des renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 : **Le Directeur des Ressources Partagées de la Délégation Générale de l'Urbanisme, de l'Aménagement et de l'Habitat.**

Service responsable de l'exécution du marché : Direction de la Stratégie Foncière et du Patrimoine - Service Etudes Expertises et Connaissances

### 1.3 Informations comptables et financières

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur l'Administrateur Finances Publiques de la Ville de Marseille  
Trésorerie de Marseille Municipale  
33 A rue Montgrand  
13251 MARSEILLE CEDEX 20

Imputation budgétaire :  
Budget de fonctionnement

## Article 2 - CONTRACTANT(S)

### 2.1 Identification

#### EN CAS DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Nom, prénom et qualité du signataire :	
Adresse professionnelle :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
* agissant pour mon compte * agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)	
Raison sociale :	
Domicilié à :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
Dont le siège social est à :	
Téléphone :	
Télécopie :	
N° Siret :	
Code APE :	
N° TVA intracommunautaire : (pour les candidats européens sans établissement en France)	

## EN CAS DE CANDIDATURE SOUS FORME DE GROUPEMENT D'ENTREPRISES

### - **1er co-contractant** : **MANDATAIRE**

Nom, prénom et qualité du signataire : .....

Adresse professionnelle : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : .....

Fax : .....

Courriel : .....

N° SIRET : ..... Code APE : .....

N° TVA intracommunautaire : .....

(pour les candidats européens sans établissement en France)

\* agissant pour mon compte

\* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...).....

agissant en tant que mandataire :

\* du groupement conjoint

\* pour lequel il est solidaire des cotraitants membres du groupement conjoint

\* du groupement solidaire

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale : .....

Domicilié à : .....

Tél : .....

Fax : .....

Dont le siège social est à : .....

Tél : .....

Fax : .....

Courriel : .....

**- 2ème co-contractant :**

Nom, prénom et qualité du signataire : .....

Adresse professionnelle : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : .....

Fax : .....

Courriel : .....

N° SIRET : ..... Code APE : .....

N° TVA intracommunautaire : .....

(pour les candidats européens sans établissement en France)

\* agissant pour mon compte

\* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...).....

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale : .....

Domicilié à : .....

Tél : .....

Fax : .....

Dont le siège social est à : .....

Tél : .....

Fax : .....

Courriel : .....

**- 3ème co-contractant :**

Nom, prénom et qualité du signataire : .....

Adresse professionnelle : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : .....

Fax : .....

Courriel : .....

N° SIRET : ..... Code APE : .....

N° TVA intracommunautaire : .....

(pour les candidats européens sans établissement en France)

\* agissant pour mon compte

\* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale : .....

Domicilié à : .....

Tél : .....

Fax : .....

Dont le siège social est à : .....

Tél : .....

Fax : .....

Courriel : .....

## 2.2 Compte à créditer

---

### Règlement sur un compte unique :

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte renseigné ci-dessous, si le candidat n'est pas un groupement ou s'il est un groupement solidaire sans individualisation des prestations.

Désignation du compte à créditer :

Compte ouvert au nom de : .....

Etablissement (libellé en toutes lettres) : .....

Adresse : .....

Code Banque .....

Code Guichet .....

N° compte ..... Clé : .....

IBAN .....

BIC .....

Joindre un relevé bancaire, BIC (bank identification code) ou IBAN (international bank account number).

### Règlements sur des comptes séparés :

Si les co-traitants sont en groupement conjoint avec individualisation des prestations, les montants dus sont portés au crédit des comptes désignés en annexe (reproduire l'annexe autant que de compte à créditer) selon la répartition des paiements indiquée par le groupement, jointe au présent acte d'engagement. Joindre les relevés bancaires de chaque co-traitant.

Si les co-traitants sont en groupement solidaire avec individualisation des prestations, les montants dus sont portés au crédit des comptes désignés en annexe (reproduire l'annexe autant que de compte à créditer) selon la répartition des paiements indiquée par le groupement, jointe au présent acte d'engagement. Joindre les relevés bancaires de chaque co-traitant.

### **Obligation du titulaire d'informer le Représentant du Pouvoir Adjudicateur de tout changement de sa situation :**

Conformément à l'article 3.4.2 du CCAG applicable, le titulaire s'engage à informer par écrit, dans les meilleurs délais, le Représentant du Pouvoir Adjudicateur de tout changement de sa situation administrative, juridique et financière et, plus généralement, de toutes modifications importantes de fonctionnement de l'entreprise pouvant influencer sur le déroulement du marché.

A ce titre, il notifie toute modification survenant au cours de l'exécution du marché et se rapportant notamment :

- à son statut (cession, fusion, changement de forme juridique, de raison sociale, de dénomination, de siège social, ...),
- à un changement d'adresse,
- à un changement de domiciliation bancaire,
- à la mise en oeuvre à son encontre d'une procédure de redressement judiciaire, de liquidation judiciaire ou de toute autre mesure d'interdiction de concourir.

Le titulaire est tenu de communiquer au Représentant du Pouvoir Adjudicateur tous les justificatifs nécessaires attestant de ce changement de situation (extrait K bis, publications légales, copie de procès-verbaux d'assemblées générales, jugements, nouveau RIB, nouveaux pouvoirs du Représentant du titulaire,...) afin de permettre au Pouvoir Adjudicateur de prendre toutes dispositions nécessaires pour assurer la continuité du marché.

### **Article 3 - OBJET**

Prestations de géomètre expert dans le cadre de la gestion de biens du patrimoine de la ville de Marseille et de la réalisation d'opérations immobilières et foncières.

### **Article 4 - MONTANT ET PRIX DU MARCHÉ**

#### **4.1 Montant**

Les bons de commandes seront émis dans les conditions et limites suivantes :

- minimum annuel : **20 000 € HT**
- maximum annuel : **65 000 € HT**

**Ces montants sont mutualisés entre les titulaires du marché.**

Les prix unitaires du marché sont détaillés dans :  
l'annexe au présent marché intitulée "bordereau des prix unitaires" (BPU)  
Le prix du marché résulte de l'application des quantités réellement exécutées aux prix unitaires du Bordereau des Prix Unitaires.

Le marché pourra faire l'objet d'une cession ou d'un nantissement de créances, conformément aux articles 127 à 130 du décret n° 2016-360.

## 4.2 Sous traitance

(Dans le cas où l'entreprise ne présenterait pas de sous-traitant, maintenir le présent paragraphe sans le compléter et en le barrant.)

Les déclarations de sous traitance (imprimé DC4 disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ) que j'annexe au présent document indique(nt) la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement. Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. Le relevé bancaire (BIC ou IBAN) du sous-traitant est joint.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à cette(ces) annexe(s) est de :

En chiffres : ..... € HT  
En chiffres : ..... € TTC

En lettres : .....

Déduction faite de l'ensemble des prestations sous-traitées, le montant maximal de la créance que je pourrai présenter en nantissement en tant qu'entrepreneur titulaire du marché est ainsi ramené à :

Montant total du marché € HT : .....

Montant total du marché € TTC : .....

Montant acte(s) de sous-traitance € HT : .....

Montant acte(s) de sous-traitance € TTC : .....

Montant maximal de la créance pouvant être présentée en nantissement € HT :

Montant maximal de la créance pouvant être présentée en nantissement € TTC :

Les déclarations à remplir par le(les) sous-traitant(s) énumérées ci-dessus sont annexées au présent acte d'engagement.

## Article 5 - AVANCE

Je renonce au bénéfice de l'avance : oui/non  
(Rayez la mention inutile)

## Article 6 - DUREE

La durée du marché se définit comme suit : 1 an à compter de la notification du marché aux titulaires, la date de notification la plus tardive sera prise en considération.

Le marché est reconductible par période de 1 an, dans la limite de 2 reconductions

La reconduction du marché se fera de manière tacite.

En cas de décision de **non** reconduction du marché, le représentant du pouvoir adjudicateur transmet sa décision au titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 3 mois avant la fin de la durée de validité du marché.

**Les bons de commande émis en fin de marché ne pourront voir leur exécution se prolonger de plus de 3 mois après la date d'expiration du marché.**

Les bons de commandes pourront être émis jusqu'au dernier jour de la période de validité du marché.

## Article 7 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le candidat est tenu de maintenir son offre, à compter de la date limite de remise des offres, pendant un délai de 3 mois.

## Article 8 - ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du dossier de marché, tels que listés au CCAP en tant que documents contractuels,

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 45 à 50 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

A ....., le .....

En un seul original

Le candidat ou le mandataire

*Signature du candidat, précédée des nom,  
prénom et qualité du signataire*

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente).

## **Article 9 - SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR**

La présente offre est acceptée.

A Marseille, le .....

**Pour Le Maire et par délégation**

**Laure-Agnès CARADEC**

**ANNEXE : COMPTE A CREDITER**

Objet de la consultation : .....

.....

Prestations concernées : .....

Désignation de l'entreprise : .....

Nom : .....

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Désignation du compte à créditer :

Compte ouvert au nom de : .....

Etablissement (libellé en toutes lettres) : .....

Adresse : .....

Code Banque .....

Code Guichet .....

N° compte ..... Clé :.....

IBAN .....

BIC .....

Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal, BIC (bank identification code) ou IBAN (international bank account number)